

LETTRE OUVERTE

A monsieur PREIS
Représentant de la société WINDHAGER

Vénissieux, le 27 novembre 2012.

Monsieur,

Suite à la seconde réunion qui s'est tenue le 20 novembre 2012 au Tribunal de commerce de Nanterre à l'initiative du Juge commissaire, le groupe de salariés qui, depuis des mois, met tout en œuvre pour obtenir le redémarrage du site « VENINOV » à Vénissieux (ex « GRIFFINE MARECHAL ») a décidé de s'adresser à vous.

A ce jour, force est de constater que les ordonnances rendues le 4 mai 2012 par le Tribunal ne sont pas respectées, notamment quant au redémarrage du site de Vénissieux avec 40 à 50 salariés dès l'automne 2012.

Cette situation ne peut pas durer, d'autant qu'au chômage depuis plus d'un an, nos indemnités ASSEDIC brutes ne représentent plus que 57,4% de notre salaire brut antérieur, le système de contrat de sécurisation professionnelle ayant pris fin.

En conséquence, nous soutenons complètement les propositions d'attente, pour ne pas dire de compromis dès plus responsable, formulées par nos représentants lors de la réunion du 20 novembre 2012.

Avant le 12 décembre 2012, date prévue pour commencer l'audit technique du site de Vénissieux annoncé par vous, il convient que vous preniez toutes les dispositions pour que soient embauchés au moins 25 anciens salariés du site de Vénissieux pouvant représenter, pour un temps très limité, au moins une dizaine d'équivalents temps plein (ETP) qu'il conviendra évidemment de transformer au plus vite en 25 contrats à durée indéterminée à plein temps.

Si des personnes de votre entourage osaient assimiler cette exigence à une forme de chantage, nous rétorquerions qu'il ne faut pas inverser les responsabilités. Elle vous donne la possibilité de commencer à respecter vos engagements.

Comme, l'a rappelé le Juge commissaire, c'est la société WINDHAGER qui, dès le 31 janvier 2012, s'est engagée au démarrage de la production/confection à partir de septembre/octobre 2012 avec environ 40 à 50 salariés et la création d'emplois supplémentaires en logistique et développement de la distribution et de la production pour atteindre en 2015 au moins 80 emplois, sur le site de Vénissieux.

Que des difficultés aient pu engendrer des retards dans l'échéancier prévu, nous voulons bien l'admettre, encore qu'une réelle anticipation aurait certainement permis d'en éviter un certain nombre.

Véninov - Lettre ouverte du syndicat des salariés de Véninov au représentant de la société Windhager - 27 novembre 2012 - page1/2 (Archive privée Association Viniciacum)

Référence du document reproduit :

- **Véninov - Lettre ouverte du syndicat des salariés de Véninov au représentant de la société Windhager - 27 novembre 2012 - page1/2**
(Source : Archive privée Association Viniciacum) Véninov - Lettre ouverte du syndicat des salariés de Véninov au représentant de la société Windhager - 27 novembre 2012 - page1/2

IVR84_20226900453NUC

Auteur de l'illustration : Alice Giacobelli

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation